Amis de Port Blanc à Baden : le problème de la circulation et du stationnement

BADEN (C.D.F).- Charmant embarcadère pour l'Ile aux Moines et fenêtre ouverte sur le Golfe, Port Blanc déssert l'Ile aux Moines mais fait partie intégrante de Baden.

Comment peut on accéder à cette perle des îles si ce n'est par le transport maritime le plus court c'est à dire Port Blanc ? Que fait le résident illien, qu'il soit permanent ou secondaire, d'un mail entre ces giratoires, que fait le touriste qui veut goûter le charme insulaire ? Il laisse son véhicule près de la cale. Là est la difficulté, tant au point de vue de la circulation que du stationnement, sans compter les nuisances que subissent les riverains. Le phénomène est à son comble pendant la pleine saison. Dès le retour des résidents secondaires de l'île, dès que les touristes affluent en vagues déferlantes, le problème resur-

Le département et le district ont pris les choses en mains, en faisant une étude pour trouver une solution. L'Equipement vient de soumettre un projet en plusieurs étapes. L'association les Amis de Port Blanc demande à ce qu'elle puisse faire entendre sa voix.

L'assemblée générale qui s'est tenue samedi en présence de Pierre Pavec, maire de Vannes, élu du département et président du district, Maurice Nicolazic maire de Baden, Max Burban, élu de l'Ile aux Moines

et M. Thébault de la société Izenah, était publique.

Deux giratoires

Au cours du débat, le président de l'association a exprimé certaines inquiétudes et réti-

Le projet comporterait la création de deux giratoires et l'un en amont, à la hauteur de l'actuel parking principal, l'autre en aval, juste avant la descente à la cale. Des candélabres afternant avec des bacs fleuris, assurant la luminescance du secteur aménagé.

Le département en dijà prévu le financement, un appei d'offre interviendrait vers le 15 mars. Les travaux devraient être achevés pour la saison touris-

La commune de Baden prendrait part à certains travaux leffacement es lignes álectriques et téléphoniques par voie souterraine qui servirait d'ailleurs au futur a sainissement de Port Blanc). On devrait en savoir plus lors du conseil municipal de Baden qui se tient

Deuxième volet : le parking de 158 places, jouxtent le premier giratoire. Un projet sans doute à affiner, tant sa réalisation suscite des amendements. Un délai d'un an parait raisonnable. Les riverains iramédiats souhaitent un amménagement paysagé. Une haie de 2,50 m



L'assistance

formant écran entre le parking et les maisons. Un parking souterrain payant a même été un moment envisagé, en faveur des résidents de l'île, à l'emplacement du parking extérieur.

Autre préoccupations : la cale et le parking sur le front de mer, exploité l'été par la Sage-

La philosophie de l'administration est la suivante : ces aires intéressent le traffic passager, le frêt et les marchandises lourdes, la plaisance, il y aurait lieu de prévoir un ponton à l'endroit de l'actuelle station de carburant avec une passerelle de départ et une passerelle d'arrivée. Bien que soulevant des critiques, ce projet est également réalisable.

Michel Legall, représentant du département, a présenté ce que pourraient être la zone de frêt, l'installation du port de plaisance et la partie de la cale réservée aux plaisanciers, ainsi que l'actuel parking du front de

Concernant la cale -large de 15 m- Francis Gilibert a émis de vives réserves sur l'exploitation concommittante du frêt et de la plaisance. Mais il se rallie à l'idée de préserver des emplacements prioritaires sur le parking (cars, pompiers, Samu, taxis), en interdisant le stationnement des voitures « ventouses » de certains particu-

La modification de l'infrastructure n'est pas simple à Port Blanc. A noter que la délivrance de nouveaux permis de construire à l'Ile aux Moines devrait être assujetie à un parking payant à Port Blanc.

Michel Le Gall soulignant : « On ne peut pas contenter tout le monde, nous faisons en sorte qu'il y ait le moins de mécontente possibles ».